

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 23 juin 2020

### **Elections municipales 2020 Des démarches simplifiées pour effectuer une procuration**

En raison de la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie Covid-19, des dispositions exceptionnelles sont mises en place, notamment dans le cadre des procurations.

Pour le second tour du 28 juin prochain, les procurations établies pour le second tour du 22 mars restent valables et il n'est pas nécessaire d'en établir une nouvelle si le mandataire n'a pas changé.

**Pour ce second tour des élections municipales uniquement, un électeur peut être mandataire pour deux personnes installées en France au lieu d'une seule.**

Vous pouvez effectuer votre démarche :

- dans un tribunal judiciaire,
- dans une brigade de gendarmerie,
- dans un commissariat de police,
  
- à votre domicile où un officier de police judiciaire ou son délégué peut se déplacer sur votre demande par courrier, mail ou téléphone, si vous ne pouvez vous déplacer pour infirmité, maladie **ou en raison de l'épidémie de Covid-19**. Dans ce dernier cas, cette possibilité n'est ouverte que dans le cadre du second tour des élections municipales du 28 juin 2020.

Les électeurs peuvent bénéficier de ce déplacement en saisissant les autorités compétentes par voie postale, par téléphone ou par voie électronique. Les électeurs indiquent alors la raison de leur impossibilité de se déplacer, **sans qu'il leur soit nécessaire de fournir un justificatif**.

#### Coordonnées Police Nationale dans l'Aube :

Adresse électronique : [police-troyes@interieur.gouv.fr](mailto:police-troyes@interieur.gouv.fr)

Adresse postale : Hôtel de police 18 rue des Gayettes BP 387 10026 Troyes Cedex

Téléphone : 03.25.43.51.00

#### Coordonnées Gendarmerie Nationale dans l'Aube :

Adresse électronique : [ggd10@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:ggd10@gendarmerie.interieur.gouv.fr) (à privilégier)

Adresse postale : caserne Capitaine Oger rue du Colonel Arnaud Beltrame 10430 Rosières-près-Troyes

Téléphone : 03 25 75 75 02

Pour de plus amples informations : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr).

**Contacts presse :** Bureau de la représentation de l'État et de la communication

**Tél. :** 03.25.42.36.74 ou 36.52 **Courriel :** [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)



@Prefet\_10



@prefetaube